Camille Zénovitch

JOURNALISTE

***Grand reporter, flash-man, web rédacteur, présentateur TV... Le métier de journaliste recouvre des réalités très diverses. Mais, quel que soit le média (ou la méthode de transmission de l'information), cette profession exigeante reste difficile d'accès.***

Nature du travail :

Transmettre une information

La mission essentielle du journaliste consiste à transmettre une information sur n'importe quels sujets et support, en la rendant compréhensible et accessible à divers publics (lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, internautes...).

Le journaliste est donc d'abord un rédacteur, y compris dans l'audiovisuel. En effet, un journal radio ou télé est rédigé avant d'être lu au micro.

Dépêches, enquêtes, reportages, interviews... autant de moyens de recueillir l'information. Pour préparer un article, le journaliste se documente, observe minutieusement les faits, décortique l'actualité et utilise toutes ses connaissances pour faire une analyse pertinente.

Selon les cas, il peut se spécialiser (en politique intérieure, sport, culture, économie...) ou rester généraliste

Quel que soit le support, le journaliste doit respecter quelques règles de base. Par exemple, multiplier les sources pour recouper ses données, choisir un angle (approche originale d'un sujet) et hiérarchiser les informations. Quand il rédige son article, il ne perd jamais de vue son lecteur et cherche à capter son attention.

Compétences à avoir :

Il faut avoir une culture générale excellente, doit posséder une expression orale et écrite irréprochable. Un esprit critique, une capacité d’analyse et de synthèse. L'actualité ne s'arrête jamais. Le journaliste doit savoir travailler vite, tout en s'adaptant aux flux d'information. Pressé par les délais de bouclage, il doit réagir immédiatement et se rendre disponible quand une nouvelle « tombe ».

Niveau d’accès : Aucun diplôme précis ne donne accès au métier de journaliste. Néanmoins, la convention collective nationale de travail des journalistes préconise d'être titulaire soit d'un diplôme adapté, soit d'un diplôme préparé dans les écoles ou universités reconnues par la profession

Niveau bac + 2

* DUT information-communication option journalisme

Niveau bac + 3

* Licence pro activités et techniques de communication spécialité journalisme de la presse hebdomadaire régionale ; journalisme et médias numériques ou communication de proximité et nouveaux médias
* Une vingtaine de formations en école spécialisée accessibles après le bac

Niveau bac + 5

* Masters pro en science politique spécialité journalisme : reportage et enquête ; communication institutionnelle et journalisme politique à l'international ; information et communication spécialité web éditorial ou journalisme culturel
* Quelques formations en école spécialisée accessibles avec un bac + 3

Salaire débutant http://www.onisep.fr/extension/onisep/design/onisep/images/picto_info-sigle.png: Salaire du débutant

A partir du Smic, et jusqu'à 2100 euros brut par mois.

Les salaires varient en fonction du type de journal (quotidien, hebdomadaire, généraliste ou spécialisé...) et du média (presse écrite ou audiovisuelle).

Statut(s) : Indépendant, Statut salarié

 